



Facture de frais suite a un divorce

Par **jm24000**, le **13/02/2008** à **06:20**

Bonjour,

Il y a deux mon épouse décide de divorcer elle travaille moi pas je m'occupe des enfants et de la maison depuis dix ans don je demande l'aide juridictionnel

Que j'obtient puis conciliation elle ne veut plus divorcer l'avocat touche l'aide

Il y a un ans ça recommence je demande a nouveau l'aide que j'obtient

Puis elle ne veut plus divorcer donc pas de procédure

L'avocat me demande 500 euros de frais car il ne touche pas l'aide

A t'il raison?

Merci